

*Questions au Feuilleton*

[Français]

**M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, conformément à l'article 106 du Règlement, j'ai ici une pétition portant des signatures d'habitants de Vancouver et Calgary.

[Traduction]

Ces pétitionnaires font appel à la Chambre des communes parce qu'ils s'inquiètent en tant que membres d'associations de bibliothèques des effets du tarif sur ces établissements, surtout à Calgary et à Vancouver. Cette mesure de représailles touche les livres, les bibliothèques et les éditeurs canadiens et surtout nos concitoyens qui doivent payer des taxes pour acheter ces livres. Je présente donc cette pétition à la Chambre des communes en leur nom.

J'ai aussi une pétition signée par des habitants de Saint-Jean de Terre-Neuve, d'Ottawa, de St. Catharines, de Montréal, de Winnipeg, de Kingston, de Niagara Falls, dans l'Etat de New York, et d'Edmundston au Nouveau-Brunswick. Ils présentent cette pétition pour demander à la Chambre des communes de résoudre les problèmes concernant le tarif sur les livres qui nuit beaucoup aux bibliothèques chez nous.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, j'ai trois pétitions à présenter cet après-midi. La première porte sur la mesure gouvernementale visant à modifier la Loi sur les brevets. Elle vient de ma circonscription d'Essex—Windsor. Les nombreux Canadiens qui ont signé cette pétition estiment que les changements proposés nuiront, pour le Canadien moyen, à la possibilité d'acheter des médicaments d'ordonnance. Ils nuiront injustement à ceux dont l'état de santé exige l'achat de ces médicaments. Il en résultera des frais plus élevés pour les régimes d'assurance-médicaments des gouvernements provinciaux. Comme je l'ai fait remarquer précédemment lors du dépôt de telles pétitions: tout comme l'accord sur le bois d'oeuvre ces mesures sont des concessions liées aux négociations de libre-échange que nous poursuivons avec les États-Unis.

La deuxième pétition est du même type, mais elle vient de la province de Saskatchewan. Elle porte la signature de personnes de Moose Jaw, de Regina et d'un certain nombre d'autres municipalités de cette province. Cette pétition portent sur les mêmes points.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES DE GOOSE BAY

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** La troisième pétition émane de citoyens de Toronto. Ils protestent contre les vols d'entraînement à faible altitude que les pilotes des pays de l'OTAN font à la base des Forces canadiennes de Goose Bay au Labrador. Ils font valoir que la chasse, la pêche, le tourisme et l'industrie minière peuvent fournir des emplois plus stables, plus sains et plus pacifiques que la base des Forces canadiennes de Goose Bay. En conséquence, la pétition demande au premier ministre (M. Mulroney) de mettre fin à tous les vols d'entraînement à faible altitude à la base des Forces canadiennes de Goose Bay et de mettre un terme aux négociations avec l'OTAN visant à l'établissement d'une base plus importante à cet endroit. Je le répète: cette pétition est signée par des

citoyens de Toronto ainsi qu'un grand nombre de citoyens d'Ottawa.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

**M. Rod Murphy (Churchill):** J'ai l'honneur de présenter, aux termes de l'article 106 du Règlement, une pétition émanant de citoyens de Thompson, au Manitoba, qui s'inquiètent de voir le gouvernement fédéral chercher à modifier la Loi sur les brevets à l'égard des médicaments vendus sur ordonnance. Dans leur pétition, ces citoyens de Thompson disent craindre que ces changements législatifs empêchent les Canadiens moyens d'acheter les médicaments dont ils ont besoin. Ils craignent également que le gouvernement fasse là une nouvelle concession aux États-Unis dans le cadre des négociations sur le libre-échange, au dépens des Canadiens moyens.

• (1530)

Les citoyens de Thompson demandent donc au Parlement de rejeter ces proposition qui hausseraient les prix des médicaments d'ordonnance au Canada.

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES DE GOOSE BAY

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, aux termes de l'article 106 du Règlement, il m'est agréable de présenter une pétition approuvée quant à la forme, émanant de certains citoyens de Toronto, Pickering, Islington, Kleinburg et Montréal. Ces personnes protestent contre la formation aux vols à faible altitude des pilotes de pays de l'OTAN à la base des Forces armées canadiennes à Goose Bay, au Labrador. Ils prétendent que ces vols bouleversent le mode de vie des autochtones et polluent la région alors que la chasse, la pêche et le tourisme ainsi que l'exploitation minière offrent d'autres emplois dans la région et que le gouvernement pourrait les encourager plus qu'il ne le fait actuellement.

Pour toutes ces raisons et étant donné que cette formation provocatrice au combat menace la sécurité mondiale, ils demandent au Parlement de voir à ce que le premier ministre (M. Mulroney) mette fin à ces programmes de vols de formation à faible altitude à Goose Bay et cesse de négocier avec l'OTAN en vue d'agrandir la base à cet endroit.

\* \* \*

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 51 et 56.

[Texte]

LES SUBVENTIONS VERSÉES À DES SOCIÉTÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Question n° 51—**M. Shields:**

Depuis 1980, par année et par province, le gouvernement a-t-il versé des contributions de plus de \$1 million à des sociétés au Canada sous forme a) de subventions, b) d'aide constituée de réductions d'intérêts, de prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt entraînant des dépenses publiques de \$1 million, c) de garanties de prêt dans lesquelles le gouvernement a engagé plus de \$1 million et.